

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Box 1000 kW

Conditions d'acceptation: Box 1000 kW

Les appareils suivants peuvent être mis dans le box 1000 kW

Appareils à l'écran (max 50% du poids de la boîte)

- Télévisions, moniteurs, écrans LCD, les GSM, organisateurs

Les petits appareils électriques

- Des radios, amplificateurs, installations stéréo, des vidéos, caméras, des appareils de téléphone et fax, copieurs, imprimantes (éventuellement avec cartouche de toner et cassettes d'encre), scanners, projecteurs, radios mobiles, haut-parleurs, machines à café, matériel médical, appareils de mesure, bouilloires, chaudières à copeaux, grille-pain, mélangeurs, appareils électriques, aspirateurs, machines à coudre, fers à repasser, sèche-cheveux, rasoirs, ramasse-miettes, luminaires, d'autres appareils de bureau électroniques

Petits produits blanc

- Micro-ondes, hottes, appareils de chauffage portatifs, petits fours électroniques

Dispositifs contenant du CFC -

- Équipements de refroidissement et de congélation, distributeurs automatiques

Ordinateurs

- PC, serveurs, mainframes, souris et clavier et/ou autres pièces inclusifs

Tous les types de câbles électriques

- Exclusif les fils de terre

Composants électroniques

- Condensateurs, enroulés, IC's

Appareils à batteries peuvent encore contenir les batteries. Les déchets d'alimentation (ex de friture dans les chaudières à copeaux) ne sont pas autorisés. Des appareils avec des éléments radioactifs (ex détecteurs de fumée, certains VU-mètres) sont interdits.

Le lieu de stockage du box de 1000 kW doit être accessible pour la collection par transpalette

En cas de non-conformité, le collecteur se réserve le droit de refuser le chargement concerné et/ ou de facturer les coûts supplémentaires liés à l'enlèvement et au traitement.